

La filière apicole avance dans sa structuration

Le 12 avril 2023, ADA France, InterApi et l'ITSAP-Institut de l'abeille ont signé une convention-cadre pour renforcer leur coopération, au service des apiculteurs et des apicultrices.

« L'objectif de cette convention-cadre entre nos structures, aux rôles complémentaires, est de donner de la visibilité à chacune afin de favoriser les projets de recherche et développement qui permettront de répondre aux attentes des apiculteurs, dont l'accompagnement quotidien reste notre priorité » déclare Éric LELONG, président d'InterApi.

Chacune de ces trois organisations contribue activement au développement de la filière apicole :

- ADA France est la fédération des Associations de Développement de l'Apiculture (ADA) et du Groupement des Producteurs de Gelée Royale (GPGR) qui assure des missions de représentation et d'animation du réseau en œuvrant pour la diffusion des outils, références, et méthodes nécessaires à la prise de décision dans les exploitations.
- InterApi est l'interprofession des produits de la ruche, elle permet le dialogue entre tous les acteurs pour qu'ils définissent notamment les orientations du développement de leur filière. InterApi représente également les intérêts de ces acteurs auprès de tiers, notamment l'Etat et les parlementaires.
- L'ITSAP-Institut de l'abeille, institut technique qualifié, agit via son expertise et la recherche appliquée pour construire des connaissances et des innovations visant l'amélioration de la durabilité des exploitations apicoles.

« Cette convention-cadre établit une feuille de route pluriannuelle comportant des budgets prévisionnels ainsi que des modalités de dialogue, de pilotage et de mise en œuvre » explique Christophe ZIMMERMANN, président d'ADA France. « Sa déclinaison a déjà commencé à travers la mise en place d'un projet de recherche autour de l'efficacité des traitements de lutte contre Varroa » précise Sylvain LAFARGE, président de l'ITSAP – Institut de l'abeille.

« C'est une grande avancée pour la structuration de la filière apicole, qui permettra de répondre aux enjeux des apiculteurs. Il s'agit du résultat d'une réflexion et d'un travail de plusieurs années » se félicitent les trois présidents, pour qui maintenant l'enjeu est de faire vivre cette collaboration et de montrer aux apiculteurs et aux apicultrices ce qu'elle peut leur apporter.

La convention-cadre vise notamment à accompagner l'adaptation de l'apiculture au changement climatique ; accompagner la lutte contre les causes d'affaiblissement des colonies d'abeilles (Varroa, frelon, loque, pesticides, etc.) ; accompagner la lutte contre les fraudes ; assurer la qualité des produits de la ruche et de la cire ; augmenter les connaissances sur les marchés des produits apicoles ; développer le dialogue apiculteurs / autres agriculteurs ; œuvrer au maintien et au développement des ressources nutritives pour les abeilles et permettre l'amélioration des conditions agroenvironnementales de l'apiculture.



À propos d'ADA France : ADA France, association loi 1901 créée en 2013, œuvre sur le plan local et national au développement d'une apiculture française durable. Avec ses 16 associations membres, son partenaire historique l'ITSAP-Institut de l'Abeille, 1600 adhérents directs et plus de 15 500 adhérents indirects, ADA France est la tête d'un réseau dédié à l'apiculture professionnelle, reconnue par les instances publiques régionales, nationales et européennes. Un réseau qui participe activement aux réflexions liées à la filière apicole dans les instances locales et nationales.

À propos d'InterApi : InterApi est l'interprofession des produits de la ruche, au service de l'ensemble de la filière apicole. Elle regroupe l'ensemble des maillons : apiculteurs.rices, fabricants et vendeurs de matériel apicole, conditionneurs et distributeurs. InterApi a pour mission d'organiser le dialogue interprofessionnel, de représenter la filière et de défendre ses intérêts et de mettre en œuvre des actions au service de son développement, notamment sur les thématiques sanitaire, économique et promotion des métiers et des produits.

À propos de l'ITSAP (Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation) - Institut de l'abeille : L'ITSAP agit pour le développement de l'apiculture et la protection du service de pollinisation. Institut de recherche appliquée, il assure l'interface entre la recherche académique, l'apiculture professionnelle et les pouvoirs publics. Ces travaux accompagnent la filière dans ses évolutions vers plus de durabilité et de compétitivité, en collaboration avec le monde agricole et les pouvoirs publics pour améliorer la pollinisation et la préservation de l'environnement des abeilles. Association créée en 2010, les adhérents à l'institut sont des structures apicoles, techniques ou syndicales, souhaitant soutenir les actions d'innovation au service des apiculteurs et apicultrices.

Contacts presse :

ADA France : Marion GUYONNET, cheffe de projet communication
marion.guyonnet@adafrance.org – Tél. 01.81.72.16.56

InterApi : David FALQUES, chargé de communication
davidfalques@interapi.fr – Tél. 01.87.76.05.25

ITSAP – Institut de l'abeille : Axel DECOURTYE, directeur Général
axel.decourtye@itsap.asso.fr - Tél. 06.25.78.29.97